

Déposer sa demande de DJA_S1_2026_session 1

Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement

Public cible

Porteur-euse de projet à l'aube de leur installation ou paysan-ne avec un projet de développement souhaitant déposer leur demande de dotation jeune agriculteur auprès de la région.

Objectifs

Savoir déposer son dossier de Dotation Jeune Agriculteurice en autonomie pour maîtriser ses chiffres et son projet.

Enjeux

S'autonomiser pour rester maître-esse de son dossier et de son prévisionnel économique.

Pré-requis

Avoir un projet déjà chiffré pour son installation ou sur le développement de sa ferme

Contenu

Présentation du parcours de demande de DJA et des engagements.
Planification selon son projet et ses contraintes personnelles.
Acquisition des compétences et des outils pour pouvoir élaborer son plan d'entreprise sur 4 ans.
Analyse de son projet pour vérifier la faisabilité économique, en réponse aux engagements DJA.
Modalité des demandes de financement sur le dépôt + le long terme

Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques Travail individuel

Moyens matériels

Vidéoprojecteur Ordinateurs personnels à ramener Paperboard Supports papier

Modalités d'évaluation des acquis

Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées par la formatrice en fin de formation. La satisfaction sera évaluée au moyen d'un questionnaire individuel

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

Dates, lieux et intervenants

03 févr 2026
09:30 - 17:30 (7hrs) 58 rue raulin
69007 Lyon

24 févr 2026
09:30 - 17:30 (7hrs) 58 rue raulin
69007 Lyon

Marion FRICHET, accompagnatrice formatrice
Installation à l'ADDEAR du Rhône

Marion FRICHET, accompagnatrice formatrice
Installation à l'ADDEAR du Rhône

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 27/01/2026

Tarifs

Adhérent 434€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
Si pas d'accès au fonds Vivea, merci de nous contacter

Plus de renseignements

Marion FRICHET
marion.frichet@addear69.org
ADDEAR du Rhône

Taux de satisfaction : 92%

Repas partagé le midi, ordinateur personnel à apporter



Modalités d'accès : Il est nécessaire de s'entretenir avec le ou la responsable pédagogique en amont de votre inscription, afin de vérifier que le contenu répondra à vos besoins. Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription. Selon l'origine géographique du groupe, le ou la responsable pédagogique peut adapter le lieu de la formation, dans la mesure du possible. Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de contacter notre référent handicap (par mail à formation@ardear-aura.fr) afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

[Conditions générales de formation](#)

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à